

2. Compte d'emploi des ressources 2015

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait sept personnes en décembre 2015.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à des projets déterminés (ex : actions judiciaires, étude sur le lobbying financée par la Commission européenne) sont naturellement rattachées aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour la responsable du plaidoyer et les deux chargés de plaidoyer elles sont intégralement rattachées aux missions sociales. Pour le délégué général, la responsable juridique et financier et le chargé de communication, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons, enfin, qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

61 828 € ont été collectés auprès du public en 2015. Certains de ces dons sont faits en faveur de projets déterminés (dons affectés). C'est le cas notamment des dons reçus en fin d'année en faveur du centre d'action citoyenne, qui seront employés lors de l'exercice suivant (2016).

Les dons reçus fin 2014 pour le centre d'action citoyenne (32 506 €) ont été employés en 2015.

L'ensemble des dons manuels non affectés (34 169 €) a été employé en 2015 pour la réalisation des autres missions sociales.

Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2015, plus de 2 600 heures de travail bénévole valorisé à hauteur de 92 901 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

Jacques Fabre, trésorier, Julien Coll, délégué général

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		32 506
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	34 169	34 169
Missions Sociales	279 434	66 675	1.1 Dons et legs collectés	34 169	- 34 169
Dont Alerte Ethique	36 943	-	- Dons manuels non affectés	34 169	- 34 169
			- Dons manuels affectés	-	
Dont Portail Action Citoyenne	32 506	32 506	- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
Autres missions sociales	209 985	34 169	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - RECHERCHE DE FONDS	49 607	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	125 955	-	2 - AUTRES FONDS PRIVES	91 214	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	36 178	
			4 - AUTRES PRODUITS	323 756	
		66 675			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	454 996		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	485 317	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	980		II - REPRISE DE PROVISION		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	44 020	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		32 506
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	73 360		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE	-	
V - TOTAL GENERAL	529 336		VI - TOTAL GENERAL	529 336	66 675
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées uapès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		66 675	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		66 675
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-